

Acte N° 2025-11

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 17 octobre 2025
sous la présidence d'Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-2,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** l'arrêté 2025-319 du 16 juin 2025 portant nomination de Mme Emilie VAYRE, Vice-présidente en charge des personnels, de la qualité de vie et des conditions de travail, à compter du 1^{er} septembre 2025,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Présentation de la lettre de mission de la Vice-présidente en charge des personnels, de la qualité de vie et des conditions de travail.

La lettre de mission de Madame Emilie VAYRE, Vice-présidente en charge des personnels, de la qualité de vie et des conditions de travail, jointe en annexe, a été présentée aux membres du Conseil d'administration.

Fait à Lyon, le 20 octobre 2025

Le présent acte sera publié sur le site internet de l'Université au plus tard le 24 octobre 2025.
Date de transmission à la Rectrice, chancelière des universités : au plus tard le 24 octobre 2025.